## Atouts de cette formation

→ **Une formation professionnalisante :**
L'apprentissage permet d'appréhender les réalités professionnelles.

→ **Une formation bénéficiant du réseau des Chambres d'agriculture :**
Des enseignants chercheurs de l'Université Bretagne Sud, des consultants en entreprise, des responsables professionnels, des conseillers des Chambres d'agriculture, des intervenants de groupements de producteurs et d'entreprises dans les différentes filières.

→ **Un travail en équipe :**
Réalisation en groupe de dossiers ou études de cas qui permettent l'échange, la prise de responsabilité, l'acquisition de savoir-faire professionnels et humains.

## Indicateurs de résultats à 10 ans

→ Taux d'Obtention : **95 %**

→ Taux d'insertion global dans l'emploi : **98 %**

→ Taux d'insertion dans le milieu agricole : **100 %**

→ Taux de Satisfaction : **97 %**

→ Taux d'Interruption : **5 %**

→ Taux de Poursuite d'études : **5 %**

## Conditions financières

→ **Frais de formation et rémunération :**
Les conditions financières, coût et rémunération, seront précisées lors de l'entretien individuel en fonction du statut de l'étudiant durant la formation. Une participation est demandée pour le voyage.

→ **Hébergement ou repas :**
Un service de restauration est proposé sur place.

Une salle est aussi mise à disposition des stagiaires qui souhaitent apporter leur repas.

L'IUT peut aussi vous fournir des adresses de logement.

**Notre engagement qualité :**

La Chambre d'agriculture de région Bretagne est certifiée par l'AFNOR sur le référentiel national Qualiopi pour ses activités de formation, ses actions VAE et les formations par apprentissage. Cette certification permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre. Elle est complétée d'une certification de Qualité de service sur le référentiel de Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires REF 221 version du 05/05/2021.

Code RNCP : 29762 / Date enregistrement : 28/09/2017

## Contacts :


**Alexandra Simon** — **06 43 15 18 49**
**alexandra.simon**@bretagne.chambagri.fr

**Bénédicte Sarreau** — **02 97 46 32 02**
benedicte.sarreau@bretagne.chambagri.fr

www.chambagri-formation.com



Siret : 130 031 495 00018 - APE : 9411Z - N° activité : 5335P004835

Création conception : Agence NIKO - composition : Chambres d'agriculture de Bretagne - SUP.COM.DOC.1R - Février 2024


# Licence Professionnelle

# Gestion des Organisations Agricoles et Agroalimentaires

## parcours "Agrimanager"

**Octobre 2024 à Sept. 2025** — **Formation en Apprentissage**

**OBJECTIF**

→ Préparer les futurs **chefs d'entreprises agricoles** ou **manageurs d'équipes**

**DURÉE**

→ **Formation sur 1 an :**
- 34 semaines en entreprise
- 17 semaines en centre de formation
- 1 semaine de voyage d'étude à l'étranger

**LIEU**

→ **Formation dispensée à l'IUT de PONTIVY** (56300)

# OBJECTIFS

**Cette formation permet aux étudiants de :**

- Développer et valoriser leurs compétences pour piloter une entreprise agricole (gestion, comptabilité, fiscalité)
- Se perfectionner en gestion des ressources humaines (droit du travail, management, relations humaines)
- S'adapter aux situations professionnelles complexes (communication, agilité, nouvelles technologies)
- Elaborer les stratégies de l'entreprise pour préparer son installation (formuler des hypothèses, faire des choix)

## Public

- Vous avez un projet de création, d'association ou de reprise d'entreprise agricole
- Vous souhaitez devenir salarié responsable d'équipe ou d'une unité de production
- Vous avez une expérience agricole ou para-agricole

## Pré-requis

- Accessible aux diplômés BAC + 2 (en agriculture ou dans un autre domaine)
- Une équivalence professionnelle est possible :
  - VAP (Validation des Acquis Professionnels),
  - VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- Admission sur dossier et entretien sur votre projet professionnel.

## Poursuites d'études

La formation a vocation à une insertion immédiate dans le milieu professionnel (chef.fe) d'entreprise ou responsable d'équipes.
Le CFA accompagne également les étudiants dans la poursuite d'études notamment en Master par un appui dans les démarches et la mise en relation avec les organismes de formations.

# PROGRAMME

| | Parcours en unités d'enseignement (UE) ou blocs de compétence |
|---|---|
| UE1 | M1 : Anglais + voyage d'étude dans un pays européen |
| | M2 : Communication et gestion des relations professionnelles |
| UE2 | M3 : Outils bureautiques, outils numériques et veille professionnelle |
| | M4 : Technologies professionnelles innovantes |
| UE3 | M5 : L'entreprise agricole dans son environnement sociétal, environnemental et économique |
| | M6 : Evolutions des marchés et filières et adaptations des systèmes de productions |
| UE4 | M7 : Marketing et stratégies commerciales |
| | M8 : Stratégie et prospective de l'entreprise agricole |
| UE5 | M9 : Gestion financière, juridique, et fiscale de l'entreprise |
| | M10 : Gestion des Ressources Humaines |
| UE6 | Projet tutoré |
| UE7 | Elaboration du projet d'entreprise et mémoire |

### Intervenants

- Coordinateur de la Licence : Alexandra SIMON
- Equipe de formateurs spécialisés en Gestion, Juridique, Fiscalité, Marketing ...
- Enseignants de l'UBS sur les modules Management, Ressources Humaines, Stratégie ...

### Modalités d'évaluation

- Moyenne générale au moins égale à 10/20
- Moyenne (UE6 + UE7) au moins égale à 10/20
- Devoirs sur table, oraux individuels et de groupe, soutenances
- Évaluations à partir de cas concrets et de situations professionnelles

### Etudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aménagements spécifiques pour :

- L'aménagement des études
- L'aménagement des conditions de passage des épreuves d'examen
- Les mesures d'accessibilité en formation et adaptations du cadre de travail dans l'entreprise le cas échéant

### Validation de la formation

- Licence professionnelle (diplôme de niveau 6)

formation structurée en blocs de compétences ou unités d'enseignement, et permettant la validation d'un ou plusieurs blocs dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE